



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le Mardi 15 Mars à 20h 00, le conseil municipal de la commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué le 10 mars, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier POIRAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de membres présents : **17**

Nombre de votants : **23**

**Présents** : Olivier POIRAUD, Alain CHAUFFIER, Thierry ALLEAU, Aurélia LAURENT-BOURGOUIN, Nicolas GABILLIER, Elisabeth DEGORCE, Stéphane BARILLOT, Cyril RIGAUDEAU, Kaïna GODEAU, Hervé PILARD, Sylvain RIBEYRON, Charles MALINAUSKA, Florent KOSINSKI, Sarah BANCHEREAU, Gaëlle ADAM, Charlène DIE, Erwan POURNIN.

**Absents excusés** : Mélanie CHAIGNE-GOMIT, Béatrice GERARDOT DE SERMOISE, Francette SAIVRES, Muriel MOUNIER, Anne-Lise JOIGNE, Maxime GALENNE.

**Absents non excusés** : néant

**Pouvoirs** : Mélanie CHAIGNE-GOMIT à Aurélia LAURENT-BOURGOUIN, Béatrice GERARDOT DE SERMOISE à Charlène DIE, Francette SAIVRES à Cyril RIGAUDEAU, Muriel MOUNIER à Alain CHAUFFIER, Anne-Lise JOIGNE à Olivier POIRAUD, Maxime GALENNE à Charles MALINAUSKA.

**Secrétaires** : Nicolas GABILLIER, Cyril RIGAUDEAU.

### APPROBATON DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 8 FEVRIER 2022

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2022 qui leur a été transmis.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 1</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conformément à l'article L-2121-14 du code général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son Président.

Le Maire peut assister à la discussion, mais doit se retirer au moment du vote.

Monsieur Alain CHAUFFIER, premier adjoint présente au Conseil Municipal les résultats du compte administratif 2021 :

### SECTION D'INVESTISSEMENT

* dépenses	891 549.93 €
* recettes	673 036.21 €
* résultat 2021	- 218 513.72 €
* déficit antérieur reporté (001)	- 104 411.60 €
* résultat cumulé	- 322 925.32 €

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

* dépenses	2 307 740.93 €
* recettes	2 506 869.13 €
* résultat 2021	+ 199 128.20 €
* excédent antérieur reporté (002)	+ 338 410.03 €
* résultat cumulé	+ 537 538.23 €

Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le compte de gestion établi par le Trésorier municipal qui est conforme au compte administratif de la commune.

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'affectation de résultats de l'exercice 2021 à reporter sur le budget 2022.

	MONTANT	REMARQUE
RESULTAT 2021 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 199 128.20	RECETTES DE FONCTIONNEMENT (2 359 831.11) - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (2 138 321.46)
EXCEDENT REPORTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 338 410.03	Précédemment inscrit sur l'article 002 en Recettes de Fonctionnement sur le BP 2021
DEFICIT REPORTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	
<b>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 537 538.23</b>	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021	- 218 513.72	RECETTES D'INVESTISSEMENT (673 036.21) - DEPENSES D'INVESTISSEMENT (891 549.93)
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 104 411.60	Précédemment inscrit sur l'article 001 en dépenses d'investissement sur le BP 2021
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	ART 001 RECETTES INVESTISSEMENT
<b>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 322 925.32</b>	<b>RESULTAT 2021 - DEFICIT ANTERIEUR REPORTE A INSCRIRE AU 001 EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT AU BP 2022</b>
RAR 2021 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	- 821 617.70	Engagements dépenses d'investissement 2021 reportés au budget 2022
RAR 2021 RECETTES INVESTISSEMENT	+ 653 029.69	Recettes d'investissement inscrites au budget 2021 non perçues et reportées au budget 2022
Delta RAR 2021	- 168 588.01	
<b>AFFECTATION DU RESULTAT - ART 1068 RI</b>	<b>491 513.33</b>	<b>Art 1068 RECETTES INVESTISSEMENT (résultat cumulé de la section d'investissement - delta RAR 2021)</b>
REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002 RF AU BP 2022)	46 024.90	Art 002 RECETTES DE FONCTIONNEMENT (résultat cumulé de la section de fonctionnement - crédit inscrit à l'article 1068)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette affectation.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 1</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## VOTE D'UNE SUBVENTION AU CCAS

Monsieur le Maire, après avis de la commission « vie sociale », propose de verser une subvention de 7 500.00 € au CCAS au titre de l'année 2022.

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## AUTORISATIONS DE DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022

L'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité d'engager de nouvelles dépenses en investissement, avant le vote du budget, dans la limite du quart de l'inscription de l'année précédente.

Le Conseil Municipal avait voté les montants suivant le 11 janvier 2022 :

Chapitres ou opérations	Libelle comptable	Crédits 2021	Autorisation proposée	Affectation sur article
Opération 098	Bâtiments communaux	800 265.92	0	
Opération 0114	Voirie communale	424 061.93	106 015.00	2151
Opération 0125	Eclairage public	69 543.96	17 385.00	21534
Opération 0129	Acquisition de matériel	76 873.07	19 218.00	2188
Opération 0146	Plantations	5 000.00	1 000.00	2121
Opération 0148	Cimetière	3 000.00	750.00	2181
Opération 0150	Groupe scolaire	26 000.00	2 000.00	2135
Opération 0153	Extension gendarmerie	54 462.00	0	
Opération 0160	Logis rue Giannésini	52 857.78	2 000.00	2138

Le budget proposé ne reprenant pas ces montants, Monsieur le Maire, à la demande du comptable du trésor, propose de revoir cette délibération en ne retenant que :

Chapitres ou opérations	Libelle comptable	Crédits 2021	Autorisation proposée	Affectation sur article
Opération 0114	Voirie communale	424 061.93	106 015.00	2151
Opération 0129	Acquisition de matériel	76 873.07	19 218.00	2188
Opération 0146	Plantations	5 000.00	1 000.00	2121

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### PRESENTATION GENERALE

**Le budget primitif de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan respecte les principes de bonne gestion. Il est équilibré et sincère, toutes les dépenses et recettes étant réalistes et vérifiées.**

**Les dépenses de fonctionnement évoluent à la baisse : 2 480 494.90 € au BP 2022 contre 2 688 450.74 € inscrits en 2021.** Elles sont toujours impactées par les effets de la crise sanitaire et surtout marquées par **l'effort fait pour maîtriser les dépenses de personnels (1 232 622.00 € au BP 2022 contre 1 311 641.00 € inscrits en 2021).**

**L'année 2022 sera marquée par deux gros chantiers :** la rénovation de la traversée du bourg (374 223.18 € inscrits) et celle des bâtiments qui abritent nos associations et notre école maternelle (787 795.89 € inscrits).

**La poursuite de l'effort d'investissement** qui caractérise les budgets de notre collectivité depuis plus de dix ans nécessite un emprunt de 250 000 euros. L'endettement (capital restant dû) reste stable toutefois, et passe de 1 649 277.20 € au 31.12.2021 à 1 675 271.24 € au 31.12.2022 (1 425 271.24 € + 250 000.00 €). Notre capacité de désendettement se maintient autour de 5 ans.

**Avec cette situation financière notre collectivité conserve de la marge de manœuvre pour de nouveaux projets dans les différents domaines de la vie communale** (culture, sport, économie, action sociale, aménagement de la voirie, des espaces et des équipements...).

Pour préparer cet effort d'investissement la municipalité a pu anticiper dès la fin de l'exercice 2021 un reste à réaliser de 780 019.07 € pour les bâtiments communaux et la voirie sur le budget 2022 (sur un total de restes à réaliser de 821 617.70 € auquel s'ajoute en auto-financement un virement de 244 926.71 €).

**C'est donc un budget total de 4 538 127.86 € qui sera au service des Frontenaysiens.**

**La section de fonctionnement s'élève à 2 480 494.90 € dont 1 232 622.00 € pour les personnels** soit 55.80 % des dépenses réelles de fonctionnement (2 208 816.00 €). Les effectifs de la collectivité sont de 34 agents au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la masse salariale est réduite de 52 261.00 € par rapport à la dépense réalisée en 2021 grâce à une gestion rigoureuse et aux départs en retraite après des congés de maladie longue durée.

**Les opérations d'investissement** (chantiers, équipements...) 2022 atteignent 1 239 302.15 € soit 601 230.61 € de plus que celles réalisées en 2021. Avec les restes à réaliser de 2021 qui s'élèvent à 821 617,70 € le budget d'investissement atteint 2 057 632.96 €.

Dans un contexte économique difficile, avec des dotations de l'Etat toujours contenues et malgré un effort constant pour obtenir le maximum de subventions, la Commune doit chercher de nouvelles recettes pour faire face aux nombreux besoins et augmentations. La municipalité étudiera en 2022 la possibilité d'augmenter le coût de ses services et taxes qui n'ont pas évolué depuis plusieurs années. Et c'est bien là le véritable rôle du budget d'une collectivité : permettre de récolter et répartir tous les financements possibles pour que chacun contribue et profite à

une juste mesure de l'ensemble des projets qui sont nécessaires pour un bien vivre accessible à tous.

**Le budget 2022 doit permettre à notre Commune de poursuivre son action pour des services de qualité, un cadre de vie agréable et une attractivité maintenue.**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2021		BP 2022	OBSERVATIONS
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	710 002.52 €		707 100.00 €	Achats divers, prestations de service, honoraires, programmation culturelle, services bancaires, taxes foncières
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 284 883.79 €		1 232 622.00 €	
014 ATTENUATION DE PRODUITS	7 193.00 €		7 200.00€	Dégrèvements taxe foncières pour jeunes agriculteurs, mutualisation ressources communales
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	166 175.77 €		175 994.00 €	Indemnités élus, divers contributions, subventions associations
66 CHARGES FINANCIERES	41 028.94 €		44 900.00 €	Remboursement intérêts emprunts + intérêt nouvel emprunt + prêt relais
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0		500,00 €	Annulation de titres
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS			500.00 €	Dotations aux provisions pour impayés
022 DEPENSES IMPREVUES (maxi 7,5 % des dépenses réelles de la section)	Pas de réalisation		40 000,00 €	
042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	98 456.91 €		26 752.19 €	amortissements (+ cessions sur ca 2021)
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (pas de réalisation)	386 813.12 €		244 926.71 €	
<b>TOTAL CUMULE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 307 740.93 €</b>		<b>2 480 494.90 €</b>	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2021		BP 2022	OBSERVATIONS
70 PRODUITS DES SERVICES	166 979.22 €		172 650.00 €	Fermages, redevances d'occupation, cantine et garderie, participations CAN pour ZAE et bibliothèque
73 IMPOTS ET TAXES (hypothèse + 2 % bases)	1 510 684.54 €		1 542 920.00 €	Impôts locaux, droits de place, taxe sur les pylônes
74 DOTATIONS	634 345.27 €		633 900.00 €	Dotations de l'Etat, versements département pour utilisation des équipements sportifs par le collège
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 287.57€		24 500.00 €	Loyers logements sociaux, ADMR, locations de salles
76 PRODUITS FINANCIERS	13.05 €		- €	
013 ATTENUATION DE CHARGES	75 279.87 €		50 000.00 €	Remboursements charges de personnel
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	72 424.37 €		500.00 €	Remboursements assurance Cessions pour le réalisé 2021
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (TRAVAX EN REGIE)	€ 855.34 €		10 000,00 €	Écritures travaux en régie
002 RESULTAT REPORTE (excédent année n-1 – pas de réalisation)	338 410.03 €		46 024.90 €	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 506.869.13 €	2 480 494.90 €
---	----------------	----------------

DEPENSES INVESTISSEMENT	REALISE 2021	BUDGET 2022		OBSERVATIONS
		RESTES A REALISER 2021	BP 2022	
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	0.00 €	8 000.00 €	Participation OPAH
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (dont études)</b>				
098 - BATIMENTS COMMUNAUX	72 470.03 €	727 795.89 €	60 000.00 €	Rénovation énergétique en RAR = Provision besoins divers
0107 - EGLISE	0.00 €	0.00 €	€	Dépense en fonctionnement
0114 VOIRIE COMMUNALE	370 838.75 €	52 223.18 €	322 000.00 €	Aménagement cheminements piétons 2 <sup>ème</sup> phase
0125 ECLAIRAGE PUBLIC	63 205.01 €	€	0.00 €	
0129 ACQUISITION MATERIEL	42 725.62 €	18 230.94 €	22 684.45 €	Provision
0146 PLANTATIONS			5 000.00 €	Programme de plantation de haies et arbustes centre bourg et cimetière
0147- ESPACE TOUR DU PRINCE	€	0.00 €	0.00 €	
0148 CIMETIERE	€		0.00 €	
0150 - GROUPE SCOLAIRE	1 558.80 €	14 269.20 €	0.00 €	Rideaux pare soleil en RAR
0151 - DEFENSE INCENDIE	0,00 €	0.00 €	0.00 €	
0152 – salle de réunion rue des champs	€	0.00 €	0.00 €	
0153 - EXTENSION GENDARMERIE	49 265.35 €	35.00 €	0.00 €	RAR solde MO gendarmerie
0160 LOGIS RUE GIANNESINI	33 251.20 €	9 063.49 €	0.00 €	
0161 STADE	0,00 €	0,00 €	0.00 €	
162 SALLE POLYVALENTE	341.18 €		€	
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 574.34 €		10 000.00 €	Provision pour travaux en régie
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	15 830.96 €		24 905.49 €	
16 EMPRUNTS ET DETTE (remboursement du capital des emprunts)	218 624.19 €		420 500.00 €	Remboursement capital des emprunts + remboursement prêt relais
020 DEPENSES IMPREVUES (maxi 7,5 % des dépenses réelles de la section)	NON REALISE		40 000.00 €	
001 SOLDE D'EXECUTION (déficit 2021)	104 411.60 €		322 925.32 €	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	891 549.93 €	821 617.70 €	1 236 015.26 €
TOTAL	891 549.93 €	2 057 632.96 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2021	BUDGET 2022		OBSERVATIONS
		RAR 2021	BP 2022	
098 - BATIMENTS COMMUNAUX - SUBVENTIONS	19 741.00 €	376 712.69 €	128 532.00 €	RAR + BP : Subventions restant à percevoir des dossiers 2020 PACT + CD79
0107 - EGLISE	0,00 €	0.00 €	€	
0114 - VOIRIE COMMUNALE	77 994.14 €	276 317.00 €	108 000.00 €	cap 79, CAN, DETR pour trottoirs = Conseil départemental et PACT pour extension Garenne
0125 - ECLAIRAGE PUBLIC	33 739.34 €	€	0,00 €	Subvention SIEDS et PACT
0129 - ACQUISITION DE MATERIEL	6 378.00 €	€	14 000.00 €	Education nationale pour TBI
0147 - ESPACE TOUR DU PRINCE	0,00 €	0.00 €	0.00 €	
0150 - GROUPE SCOLAIRE	8 673.64 €	€	0.00 €	RAR PACT pour SELF à percevoir sur 2021
0152 SALLE DE REUNION RUE DES CHAMPS	2 633.57 €	€	0.00 €	RAR : subvention PACT étanchéité
0153 - EXTENSION GENDARMERIE	115 815.55 €	€	0.00 €	RAR solde subventions notifiées DETR, CAP 79, CAN
154 - AMENAGEMENT SECURITE	€	0.00 €	0.00 €	
0160 - LOGIS RUE GIANNESINI	11 146.81 €			RAR : Subventions pour tranchées, orangerie et BP / 12 500.00 PACT local ados à demander
0162 - SALLE POLYVALENTE	€	0.00 €	0.00 €	
024 - PRODUITS DE CESSIONS	0,00 €	0.00 €	€	En prévision mais pas en réalisation due ce chapitre
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €	
16 EMPRUNT	200 000.00 €	0.00 €	250 000.00 €	Prêt relais en réalisé Prêt 250 000.00 en 2022
DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	62 734.11 €	0.00 €	115 973.55 €	FCTVA, taxe aménagement
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	5 724.08€		491 513.33 €	Couvre le déficit et les RAR
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	386 813.12 €		244 226.71€	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	98 456.91 €		26 752.19 €	Amortissement des participations Et produits de cessions en réalisé
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	29 998.96 €		24 905.49.€	
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0.00 €	0.00 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	673 036.21 €	653 029.69 €	1 404 603.27 €	
TOTAL	673 036.21 €		2 057 632.96 €	



Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 1</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### ACQUISITION DE QUATRE BUTS MULTISPORT

La commission « vie sportive » a travaillé sur le renouvellement des équipements sportifs sur le plateau situé rue des Moulins.

Monsieur le Maire, après avis de la commission « vie sportive » propose au conseil municipal de procéder à l'acquisition de 4 buts multisport à installer sur le plateau d'évolution.

Un devis de MANUTAN COLLECTIVITES est parvenu en Mairie pour un montant de 5 226.40 € HT, soit 6 271.68 € TTC correspondant à quatre buts multisports DIDACOMBI permettant la pratique de plusieurs sports tels que foot, hand et basket.

Cette dépense pourra être affectée en section d'investissement – opération 0129 – acquisition de matériel – article 2188

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### ACQUISITION D'UNE TONDEUSE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'acquisition d'une tondeuse thermique de marque OLEOMAC modèle MAX 52 TK ALU PRO chez RENOUD MOTOCULTURE (Beauvoir sur Niort) pour un montant de 749.17 € HT, soit 899.00 € TTC.

Cette dépense pourra être affectée en section d'investissement – opération 0129 - acquisition de matériel – article 2188

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### DEMANDES DE SUBVENTIONS – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le 8 février dernier, le conseil avait délibéré afin de confier à l'entreprise CCZ le remaniement de la toiture de l'avancée du clocher de l'église pour un montant de 3080.00 € HT, soit 3 696.00 €.

Il est possible de demander des subventions à la DRAC et au Conseil Départemental pour financer ces travaux.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal d'approuver le financement suivant :

Dépenses HT		RECETTES HT	
TRAVAUX	3 080.00	DRAC 40 %	1 232.00
		DEPARTEMENT 25 %	770.00
		AUTOFINANCEMENT	1 078.00
TOTAL HT	3 080.00	TOTAL HT	3 080.00

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## AMORTISSEMENT D'UNE PARTICIPATION

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une participation de 4 415.60 € a été versée en 2021 dans le cadre de l'OPAH COMMUNAUTAIRE « RENOUVELLEMENT URBAIN » multisites de la CAN pour la période 2018-2022 et signée le 5 février 2018 conformément à la délibération du conseil municipal du 14 décembre 2017.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le tableau d'amortissement suivant :

ANNEE	RECETTE INVESTISSEMENTS CHAPITRE 040 – ARTICLE 280422	DEPENSE DE FONCTIONNEMENT CHAPITRE 042 – ARTICLE 6811
2022	294.37	294.37
2023	294.37	294.37
2024	294.37	294.37
2025	294.37	294.37
2026	294.37	294.37
2027	294.37	294.37
2028	294.37	294.37
2029	294.37	294.37
2030	294.37	294.37
2031	294.37	294.37
2032	294.37	294.37
2033	294.37	294.37
2034	294.37	294.37
2035	294.37	294.37
2036	294.42	294.42

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

## REMUNERATION DES PERSONNELS ACCOMPAGNANTS A L'OCCASION DE LA SORTIE SCOLAIRE DES 31 MARS ET 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, conformément à la jurisprudence, la rémunération supplémentaire pourra être effectuée sur la base suivante :

- Journée de 17 h 00 à 21 h 00 : rémunération sur la base de 4 heures de travail effectif
- Nuit de 21 heures à 7 heures : rémunération sur la base de 3 h 30.

Monsieur le Maire, après avis favorable de la commission « vie scolaire », demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur ces heures supplémentaires à appliquer au personnel accompagnant cette sortie (3 ATSEM et un adjoint technique de restauration scolaire).

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

La séance se termine à 22 h 00